

Acteur PRAP IBC Initial (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteurs Industrie/BTP/Commerce et activités de bureau)

2 jours (14 heures)

Délai maximum : 2 mois.

Parcours concourant au développement des compétences. Action de formation réalisée en application des articles L 6313-1 et L 6313-2 du Code du travail.

Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

Objectifs pédagogiques

- * Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques.
- * Inscrire ses actions dans la démarche de prévention.
- * Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- * Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure d'optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.



Pré-requis

Pas de pré-requis spécifique.



Modalités pédagogiques

- Formation réalisée en présentiel
- Toutes nos formations peuvent être organisées dans nos locaux ou sur site
- Feuille de présence signée en demi-journée, questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de stage et 60 jours après, attestation de stage et certificat de réalisation.
- Horaires de la formation: 9h - 12h30 et 13h30 - 17h.
- Les horaires de la formation sont adaptables sur demande.



Moyens pédagogiques

- Formateur titulaire du certificat de formateur PRAP IBC délivré par l'INRS
- Alternance théorique et pratique.
- Support vidéo réalisé par l'INRS.
- 1 caisse avec poignées.
- 1 caisse sans poignées.
- Tout autre objet correspondant à l'activité de l'entreprise et les aides techniques associées.
- Fascicule de support de formation pour chaque participant
- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'application en entreprise pendant l'intersession. Celle-ci sera déterminée en fonction des contraintes de l'entreprise.

Public visé

Personnel d'entreprise ou d'établissement public.
Maximum 10 participants par session.

Contacts



Notre centre à **Mérignac**

14 rue Euler
33700 MERIGNAC

☎ 05 57 92 22 00

✉ contact@afib.fr



Notre centre à **Périgueux**

371 Boulevard des Saveurs,
24660 COULOUNIEUX CHAMIERES

☎ 05 64 31 02 15

✉ contact@afib.fr

Acteur PRAP IBC Initial (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique secteurs Industrie/BTP/Commerce et activités de bureau)



Modalités d'évaluation et de suivi

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative peuvent prétendre à l'obtention du certificat d'acteur PRAP IBC. La validité de ce certificat est fixée à 2 ans, et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences »(MAC) tous les 24 mois. En cas de changement de poste ou de modification importante de l'environnement de travail, une actualisation de la formation sera nécessaire.



Programme de formation

1- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
- Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
- Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

2- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Connaître le fonctionnement du corps humain
- Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
- Être capable d'identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé
- Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
- Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
- Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

3- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail à partir des causes identifiées au cours de son analyse
- Proposer des améliorations de sa situation de travail en agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
- Proposer des améliorations de sa situation de travail en prenant en compte les principes généraux de prévention
- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement
- Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
- Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention